



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Rythmes et vacances scolaires

Question écrite n° 10776

Texte de la question

M. Jean-Yves Cozan attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'actuel calendrier des vacances scolaires. Après quelque temps d'application, les nouvelles dates des vacances d'été ont entraîné de nouveaux comportements qui en particulier ont défavorisé une région comme la Bretagne. On constate une réduction des temps de séjour qui sont préjudiciables à l'économie touristique de cette région malgré les efforts importants réalisés par les collectivités locales. En conséquence, il lui demande s'il envisage de revoir le calendrier scolaire afin de permettre à la Bretagne de retrouver une véritable saison touristique estivale.

Texte de la réponse

La composition des zones de vacances ne sera pas modifiée dans le calendrier de l'année scolaire 1994-1995. L'étude engagée sur la question des rythmes scolaires, qui inclut naturellement celle du calendrier scolaire, n'est pas achevée. Le problème soulevé dans la présente question écrite pourra être pris en compte dans la perspective de l'élaboration d'un calendrier scolaire ultérieur.

Données clés

Auteur : [M. Cozan Jean-Yves](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10776

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 1994, page 453

Réponse publiée le : 4 avril 1994, page 1677